

**PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE
09 JANVIER 2023 À 20 h 00**

SONT PRÉSENTS :

*Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1
Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2
Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3
Monsieur le conseiller Justin Nieuwenhof, siège #4,
Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.
Est également présent, monsieur Marc Michot, directeur général. Greffier-trésorier*

*SONT ABSENTS et ont justifiés leur absence
Madame la conseillère Marie Myre, siège #5
Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6*

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 05 DECEMBRE 2022

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 14 DECEMBRE 2022

5. REQUÊTES GÉNÉRALES DE L'ASSISTANCE

6. CORRESPONDANCE

6.1. Correspondances reçues

- 6.1.1 *Ville de côtes Saint-Luc*
- 6.1.2 *SABEC, campagne de levée de fonds*

6.2. Correspondances reçus provenant d'instances supérieures

- 6.2.1 *Environnement et changement climatique canada, acquisition de terrains RNF*
- 6.2.2 *Sylvain Cazes, programme de résilience et d'adaptation face aux inondations GVQ*
- 6.2.3 *Ministère de la Santé et des services sociaux, lettre Luc Boileau*
- 6.2.4 *MRC du H.S.L, appel de projets de vitalisation*
- 6.2.5 *Office de la langue française*

6.3. Correspondance expédiée

- 6.3.1 *Office de la langue française, statut bilingue de la municipalité*

6.4. *Projet de correspondance à expédier*

6.4.1 *Résolution pour demander de maintenir le bureau de SAAQ à Huntingdon*

7. ADMINISTRATION

7.1. *Gestion des ressources humaines*

7.1.1 *Engagement du chauffeur de charrue secondaire (deux candidats)*

7.1.2 *Confirmation des maires suppléants pour l'année 2023*

7.1.3 *indexation salariale du contrat du Directeur Général*

7.2. *Trésorerie*

7.2.1 *Liste des comptes payés via Accès D
List of Accès D web payments*

7.2.2 *Relevé mensuel des achats effectués sur la carte de crédit VISA
Monthly list of purchases on VISA credit card*

7.2.3 *Liste mensuelle des chèques signés par le directeur général uniquement
Monthly cheque list signed by the Director General only*

7.2.4 *Approbation des comptes prépayés (Liste des chèques émis)
Approval of prepaid accounts (List of cheques issued)*

7.2.5 *Approbation des comptes à payer
Accounts payables approval*

7.2.6 *Liste des charges salariales
Monthly salaries list*

7.3. *Dépôt des rapports financiers*

7.3.1 *Portrait global de la municipalité au 30 novembre 2022
Big picture of Municipality's finances as of november 30st, 2022*

7.3.2 *Liste des comptes à recevoir au 30 novembre 2022
Receivable accounts list as of november 30st, 2022*

7.3.3 *Liste des arrérages au 30 novembre 2022
List of overdue taxes accounts as of november 30st, 2022*

7.4. *Suivis des services municipaux*

7.4.1 *Rapport de l'inspecteur municipal reporté en février
Municipal Inspector report postpone in february*

7.4.2 *Rapport de l'agente administrative de bureau
Report of the office administrative assistant*

7.4.3 *Suivis de la direction générale
General Director follow-ups*

8. AVIS DE MOTION

8.1. *Pour apporter des modifications au règlement No : 471-12-2020 portant sur la rémunération des élus.*

9. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 483-12-2022 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

11. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

- 11.1 *Mandater le DG à engager un ingénieur spécialiste pour la mise à niveau de la mise à l'eau de la Montée Murchisson.*

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- 13.1 *Mandater l'inspecteur municipal de débiter les procédures du règlement sur les maisons vétustes concernant la propriété du 7444 Chemin Beaver, Dundee*
- 13.2 *Mandater le Directeur Général à solliciter une subvention du MAMH en vigueur dans le cadre d'une demande d'aide technique et d'installation d'infrastructures sur un territoire domiciliaire en milieu inondable.*

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 14.1. *Sécurité publique*
- 14.2. *Sécurité civile*
-

15. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

16. RAPPORTS DES COMITÉS

17. VARIA

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Linda Gagnon constate le quorum et ouvre la séance à 20 h 00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2023-01-01 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec modifications apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 05 DÉCEMBRE 2022

2023-01-02 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal de la séance du 05 décembre 2022 soit adopté avec les modifications mineures apportées

Adoptée à l'unanimité de vive voix

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2022

2023-01-03 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas.

QUE le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2022 soit adopté avec les modifications mineures apportées.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

5. REQUÊTES DE L'ASSISTANCE - GÉNÉRAL

6. CORRESPONDANCE

6.1. Correspondance reçue

6.1.1 Ville de côtes Saint-Luc

Il est décidé de ne pas donner suite à la demande

6.1.2 SABEC, campagne de levée de fonds
Il est décidé de remettre le point en VARIA 17.

6.2. Correspondance reçue provenant d'instances supérieures

- 6.2.1 Environnement et changement climatique canada, acquisition de terrains RNF
Il est décidé de remettre le point en VARIA 17.
- 6.2.2 Sylvain Cazes, programme de résilience et d'adaptation face aux inondations GVQ
Il est décidé que le Directeur Général fera le suivi auprès du gouvernement
- 6.2.3 Ministère de la Santé et des services sociaux, lettre Luc Boileau
Aucuns commentaires à la suite de la lecture de la correspondance
- 6.2.4 MRC du H.S.L, appel de projets de vitalisation
Il est décidé de présenter deux projets à la MRC, soit :
1. Un projet de mini-dépanneur automatisé
 2. Un projet d'élaboration de politiques pour les familles/enfants et les aînées
- 6.2.5 Office de la langue française
Aucuns commentaires à la suite de la lecture de la correspondance
-

6.3. Correspondance expédiée

- 6.3.1 Office de la langue française, statut bilingue de la municipalité
Résolution 2021-07-06
-

6.4. Projet de correspondance à expédier

6.4.1 Résolution pour demander de maintenir le bureau de SAAQ à Huntingdon

ATTENDU QUE La Société de l'assurance Automobile du Québec (SAAQ) a un bureau en location avec la ville d'Huntingdon

ATTENDU QUE le conseil municipal considère que le service de La Société de l'assurance Automobile du Québec (SAAQ) est essentiel pour sa population

ATTENDU QU'il soit possible que le bail entre la SAAQ et la ville d'Huntingdon ne soit pas renouvelé ;

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite conserver ce service essentiel dans la ville de Huntingdon

2023-01-04 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU conseil régional de la MRC d'adopter une résolution pour le maintien du service de la SAAQ à Huntingdon.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

7. ADMINISTRATION

7.1. Gestion des ressources humaines

7.1.1 Engagement du chauffeur de charrue secondaire (deux candidats)
Reporté à la prochaine séance, suite à la période d'essai sur route

7.1.2 Confirmation des maires suppléants pour l'année 2023

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1

Pour les mois de janvier et février

Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2

Pour les mois de mars et avril

Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3

Pour les mois de mai et juin

Monsieur le conseiller Justin Nieuwenhof, siège #4

Pour les mois de juillet et août

Madame la conseillère Marie Myre, siège #5

Pour les mois de septembre et octobre

Monsieur le conseiller Daibhid Fraser, siège #6

Pour les mois de novembre et décembre

7.1.3 indexation salariale du contrat du Directeur Général
Ce point est annulé

7.2. Trésorerie

Les membres du Conseil abordent divers dossiers reliés aux finances du Canton.

7.2.1 à 7.2.8 Approbation des comptes à payer

ATTENDU QUE le Conseil municipal a la responsabilité d'approuver les dépenses de la municipalité ;

2023-01-05 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer encourus par la Municipalité du Canton de Dundee au cours du dernier mois, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Les comptes payés via Accès D : **0 \$**
- Les achats effectués sur la carte de crédit VISA : - **0 \$**
- Les comptes payés par chèques signés par le dir. Général uniquement : **0 \$**
- Approbation des comptes prioritaires payés (Liste des chèques émis) : **48924.10\$**
- Les comptes à approuver payables par chèques : **134983.09 \$**
- Les charges salariales : **20580.62 \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

7.3. Dépôt des rapports financiers

7.3.1 à 7.3.3. Portrait global / comptes à recevoir / arrérages

2023-01-06 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers. La mairesse ne vote pas :

DE DÉPOSER, D'ADOPTER les rapports financiers au 31 décembre 2022, tels que présentés et joints à la présente résolution, soit :

- Liste des comptes à recevoir : **94308.17 \$**
- Liste des arrérages : **92781.72 \$ (solde) – 12654.53 (intérêt) \$**

Adoptée à l'unanimité de vive voix

7.4. Rapport des services municipaux

7.4.1. Rapport mensuel de l'inspecteur municipal, reporté en février

7.4.2. Rapport mensuel de l'agente de bureau, reporté en février

7.4.3 Suivis de la direction générale

Le directeur général procède à une revue de différents dossiers reliés à la gestion administrative du Canton.

Les membres du Conseil procèdent à un échange de vues sur le sujet.

8. AVIS DE MOTION

8.1. Pour apporter des modifications au règlement No : 471-12-2020 portant sur la rémunération des élus.

9. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENTS

10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10.1 RÈGLEMENT NUMÉRO 483-12-2022 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

SÉANCE ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Du Canton de Dundee, tenue le 09 janvier 2023, à 20 h 00, à l'endroit ordinaire des réunions du conseil, à laquelle séance étaient présents :

LES MEMBRES DU CONSEIL :

Monsieur le conseiller Raymond Lazure, siège #1

Monsieur le conseiller Marc Myre, siège #2

Monsieur le conseiller Michel Dupuis, siège #3

Monsieur le conseiller Justin Nieuwenhof, siège #4,

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Linda Gagnon.

ATTENDU QU'une Politique de gestion contractuelle a été adoptée par la Municipalité le 21 décembre 2010 conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (ci-après appelé « C.M. »)

ATTENDU QUE l'article 938.1.2 C.M. a été remplacé, le 1^{er} janvier 2018, obligeant les municipalités, à compter de cette dernière date, à adopter un règlement sur la gestion contractuelle, la politique actuelle de la Municipalité étant cependant réputée être un tel règlement;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4^e alinéa de l'article 938.1.2 C.M., prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M.;

ATTENDU QU'en conséquence, l'article 936 C.M. (appel d'offres sur invitation) ne s'applique plus à ces contrats à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement;

ATTENDU QUE le présent règlement répond à un objectif de transparence et de saine gestion des fonds publics;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 05 DÉCEMBRE 2022;

ATTENDU QUE le directeur général et greffier-trésorier mentionne que le présent règlement a pour objet de prévoir des mesures relatives à la gestion contractuelle pour tout contrat qui sera conclu par la Municipalité, incluant certaines règles de passation des contrats pour les contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique en vertu de l'article 935 C.M. (ou de l'article 573 L.C.V.), ce seuil étant, depuis le 07 octobre 2022, de 121 200 \$, et pourra être modifié suite à l'adoption, par le Ministre, d'un règlement en ce sens ;

IL EST PROPOSÉ :

2023-01-07 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

D'ADOPTER LE RÈGLEMENT 483-12-2022 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Adoptée à l'unanimité de vive voix

11. VOIRIE MUNICIPALE, BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURE

11.1 Mandater le DG à engager un ingénieur spécialiste pour la mise à niveau de la mise à l'eau de la Montée Murchisson.

ATTENDU QUE la municipalité possède une descente de mise à l'eau sur la Montée Murchisson ;

ATTENDU QUE ladite descente de mise à l'eau nécessite des travaux de mise à niveau ;

ATTENDU QU'une étude d'ingénierie complète y incluant les plans et devis est nécessaire avant d'entreprendre tout travaux sur ladite descente de mise à l'eau;

2023-01-08 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général de mandater une firme d'ingénierie afin de réaliser les études complètes y incluant les plans et devis, afin de réaliser les travaux de mise à niveau sur ladite descente de mise à l'eau;

Adoptée à l'unanimité de vive voix

12. HYGIÈNE DU MILIEU

13. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

13.1 Mandater l'inspecteur municipal de débiter les procédures du règlement sur les maisons vétustes concernant la propriété du 7444 Chemin Beaver, Dundee

ATTENDU QUE le 7444 Chemin Beaver est maintenant la propriété du DPCP, à la suite d'une action en justice contre l'ancien propriétaire

ATTENDU QUE ladite propriété est dans un état ne répondant pas aux bonnes normes généralement reconnues d'entretien et de sécurité

ATTENDU QUE la municipalité possède un règlement sur les immeubles abandonnés et vétustes, portant le numéro 444-07-2018

2023-01-09 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général de mandater l'inspecteur municipal à faire les inspections et recommandations nécessaires à l'application du règlement 444-07-2018 sur la propriété du 7444 Chemin Beaver.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

13.2 Mandater le Directeur Général à solliciter une subvention du MAMH en vigueur dans le cadre d'une demande d'aide technique et d'installation d'infrastructures sur un territoire domiciliaire en milieu inondable.

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee a des zones domiciliaires en milieu inondable

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee est préoccupée pour la sécurité des propriétés situées en milieu inondable

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH) offre un programme de subvention pour répondre à ces problématiques en milieu inondables.

2023-01-10 IL EST PROPOSÉ :

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'entamer des démarches afin que la municipalité bénéficie des dites subventions.

Adoptée à l'unanimité de vive voix

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

15. CULTURE, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

16. RAPPORT DES ÉLUS ET DES COMITÉS

17. VARIA (POUR RÉSOLUTIONS SEULEMENT)

6.1.2 SABEC, campagne de levée de fonds

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee a reçu une demande d'aide financière de SABEC

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee et ses citoyens bénéficient des services d'accompagnement bénévole et communautaires (SABEC)

ATTENDU QUE SABEC a requis une contribution financière du Canton de Dundee d'un montant de 1200\$ pour l'année 2023

2023-01-11 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général d'octroyer une contribution financière de 1200\$ à SABEC Pour l'année 2023

Adoptée à l'unanimité de vive voix

6.2.1 Environnement et changement climatique canada, acquisition de terrains RNF

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee a reçu une demande d'intérêt d'achat de deux terrains de la part du ministère de l'Environnement du Canada (ECCC)

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee est propriétaire des lots 4670660 et 4670661 qui sont adjacents à la Réserve Nationale de la Faune (RNF)

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Dundee n'a pas de projet spécifique pour ces deux terrains.

2023-01-12 **IL EST PROPOSÉ :**

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers ayants voté clairement de vive voix, la Mairesse ne vote pas.

DE DEMANDER AU Directeur Général de débiter le processus de négociation avec le ECCC afin de procéder à la vente des deux terrains portants les numéros de lot 4670660 et 4670661

Adoptée à l'unanimité de vive voix

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

2023-01-13 IL EST PROPOSÉ

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et de la mairesse.

DE DÉCLARER la séance levée à 21h18

Adoptée à l'unanimité de vive voix

Linda Gagnon,
Maire

Marc michot
Directeur général

